

Posté par: formations-concours

Publiée le : 4/11/2008 9:27:35

Â

Le champ d'intervention du CAP de Serrurier-mâ©tallier comporte cinq activités principales :

â€¢ organisation du poste de travail Ã l'atelier comme sur chantier Ã partir des documents dÃ©finissant l'ouvrage, en prenant en compte les particularitÃ©s de l'atelier et du chantier et en prÃ©parant les outillages et les matÃ©riels dont les moyens d'accÃ“s ;

â€¢ mise en place des équipements individuels et collectifs de protection et de sÃ©curitÃ©, ainsi que des protections de zones vulnÃ©rables liÃ©es Ã l'intervention ;

â€¢ dÃ©bit et usinage des profilÃ©s mÃ©talliques ;

â€¢ assemblage par soudage et équipement des ouvrages ;

â€¢ pose et mise en service des ouvrages aprÃ's rÃ©ception des supports.Â

Â

Les capacitÃ©s attendues et attestÃ©es renvoient Ã quatre points :

le titulaire du CAP doit Ãªtre capable :

â€¢ de situer son ouvrage dans l'ensemble du bÃ©timent ;

â€¢ de respecter les prescriptions et dÃ©finitions de l'ouvrage ;

â€¢ de mettre en œuvre les techniques et procÃ©dÃ©s de fabrication et de pose des ouvrages du bÃ©timent en mÃ©taux ferreux ou non-ferreux ;

â€¢ de communiquer avec les autres intervenants et de travailler en équipe.Â

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat :Â

Le serrurier-mâ©tallier est un ouvrier professionnel employÃ© par des entreprises du bÃ©timent qui fabriquent et installent des ouvrages Ã base de profilÃ©s industriels mÃ©talliques, assemblÃ©s essentiellement par soudage. Son intervention porte sur la construction de locaux (ossature, bardage, mur rideau, cloisons, vÃ©randas, agencement), d'ouvrages de protection des biens et des personnes (fermeture, serrure, menuiserie, blindage, garde-corps, clÃ©ture..), d'accÃ“s et de confort (protections solaires, escalier, passerelle).Â

Descriptif des composantes de la certification :

Â UnitÃ© professionnelle nÃ°1 :

Analyse d'une situation professionnelle

Â UnitÃ© professionnelle nÃ°2 :

Fabrication d'un ouvrage simple -

vie sociale et professionnelle

Â UnitÃ© professionnelle nÃ°3 :

Pose, installation et maintenance d'un ouvrage

Â UnitÃ© gnÃ©rale nÃ°1 : FranÃ§ais et histoire-gÃ©ographie

Â UnitÃ© gnÃ©rale nÃ°2 : MathÃ©matiques-sciences

Â UnitÃ© gnÃ©rale nÃ°3 : Education physique et sportiveÂ **Le bÃ©nÃ©fice des**

composantes acquises peut être gardé 5 ans. À Conditions d'inscription à la certification :

après un parcours de formation initiale ; en contrat d'apprentissage ; après un parcours de formation continue ; en contrat de qualification ; par candidature libre ; par expérience ; dispositif VAE. **À Composition des jurys :**

50 % de formateurs, 50 % de professionnels. **À Autorité responsable de la certification :**

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

Qualité du(es) signataire(s) de la certification :

Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale

Niveau de la certification :

Niveau V (nomenclature de 1967)

Liens avec d'autres certifications :

Accès possible vers le Brevet professionnel

Base légale :

Arrêté du 1er août 2002 publié au J.O. du 9 août 2002

Après un CAP de Serrurier-métallier, il est possible d'envisager :

À

au niveau V des diplômes :

à l'autre CAP en complément du premier,

à l'autre BEP du même secteur : le BEP des Techniques des matériaux, du verre, des matériaux de synthèse du bâtiment,

au niveau IV des diplômes :

à l'autre Brevet professionnel Serrurerie métallerie,

ou éventuellement,

à l'autre Baccalauréat professionnel du même secteur : le bac pro Bâtiment : métal, aluminium, verre, matériaux de synthèse.

Des informations sur les diplômes et sur les formations qui y parent peuvent être obtenues auprès de :

à des C.I.O. (centres d'information et d'orientation),

à des P.A.I.O. (permanences d'accueil pour l'information et

l'orientation),

à des lycées professionnels,

à des centres de formation d'apprentis.